

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Est donné par le soussigné, Michel Perreault, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

Que lors de la séance tenue le 2 décembre dernier, le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland, a adopté le « règlement numéro 564 **afin d'agrandir la zone Ra1 à même une partie de la zone AFD18 et de créer la zone EXT7 à même une partie de la zone AF16.** »

Que ledit règlement numéro 564 a reçu l'approbation de la MRC du Val-Saint-François le 15 janvier 2020;

Qu'en conséquence, le règlement numéro 564 est entré en vigueur le 15 janvier 2020, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par la MRC du Val-Saint-François en date du 15 janvier 2020;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 564 au bureau de la municipalité du Canton de Cleveland, situé au 292, ch. de la Rivière durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À CLEVELAND, CE 28^{ÈME} JOUR DE JANVIER 2020

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Certificat de publication

Je, soussignée, Michel Perreault, 292 chemin De La Rivière à Canton de Cleveland, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 9 h et 16 h, le 28 janvier 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 28 janvier 2020.

Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim